

Arc Express

débat public sur le métro de rocade

DOSSIER DES ÉTUDES

Étude Pôles d'échanges SNCF/ Arc Express (SNCF)



AVERTISSEMENT

Les études préalables, dont fait partie le document qui suit, ont été réalisées en 2008-2009 afin d'élaborer le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales présenté au Conseil du STIF en juillet 2009 et qui a servi d'appui à la constitution du dossier de saisine de la Commission nationale du débat-public.

Ces études avaient pour objet premier de valider la faisabilité du projet Arc Express.

Réalisées par différents prestataires du STIF, elles ne portent pas nécessairement la position retenue in fine par le STIF dans le dossier du maître d'ouvrage élaboré pour le débat public, ce dossier étant aussi le fruit d'une maturation des sujets au sein des équipes du STIF, éclairée par ces études mais également le fruit d'échanges avec les partenaires du projet.

Dans ces études préalables, plusieurs éléments ont pu être retenus comme des postulats permettant un chiffrage du projet ou servant de base aux études de trafic. Il en va par exemple du positionnement des stations intermédiaires évoqué dans certains rapports.

Ces choix a priori n'avaient qu'une visée méthodologique. Seules les étapes de concertation à venir permettront de définir les caractéristiques et les tracés précis du projet Arc Express.

Si le STIF décide de poursuivre le projet à l'issue du débat public, de nouvelles études approfondies seront menées en vue de l'enquête publique, puis lors de l'élaboration de l'avant-projet détaillé.

Contenu du dossier des études :

- >> Perspectives de croissance urbaine (IAU) ;
- >> Etudes des enjeux transports et études de trafic (STIF) ;
- >> Etude des points de maillage potentiels (RATP) ;
- >> Etudes des pôles d'échanges SNCF/ Arc Express (SNCF) ;
- >> Etude d'une solution de système de transport en synergie technique avec les réseaux ferrés RATP (RATP) ;
- >> Etudes de systèmes de transport (SETEC TPI / XELIS) ;
- >> Etudes d'insertion de tracés, d'impact sommaire et rédaction du DOCP (SETEC TPI / XELIS / INGEROP) ;
- >> Synthèse et extraits du rapport études exploratoires des modalités de financement du projet Arc Express liées aux retombées économiques du projet s'agissant des aspects « montages contractuels » et « financement du projet » (DS Avocats / SP2000 / Paul Hastings / KPMG / Atis Real / Arcadis) ;

ETUDES DES PÔLES D'ÉCHANGES SNCF / ARC EXPRESS

DIAGNOSTIC PHASE 02 - ARC NORD-OUEST

Nanterre Préfecture - La Folie



LA GARE DE LA FOLIE

SITUATION

La gare de marchandises de «La Folie» se situe au Nord-Ouest de Paris, dans le département des Hauts-de-Seine.

La station se trouve en bordure des communes de Puteaux, Courbevoie et Nanterre, à la limite du quartier d'affaires de la Défense, d'une zone industrielle, et d'une vaste zone d'habitation.

Elle se situe à moins de 500 mètres de la station Nanterre préfecture desservie par le RER A.

La gare se situe dans la zone 3 de la Carte Orange.

Le projet de prolongement d'EOLE à l'Ouest prévoit 2 gares dans ce secteur :

une gare à La Défense qui devra être située le plus près possible des gares actuelles du RER A, du M1 et du Groupe II de PSL pour faciliter les correspondances. Cette gare serait desservie au passage (sans retournement en mode nominal) par 8 trains Seine Aval <-> Evangile et a priori 12 trains banlieue est <-> La Folie.

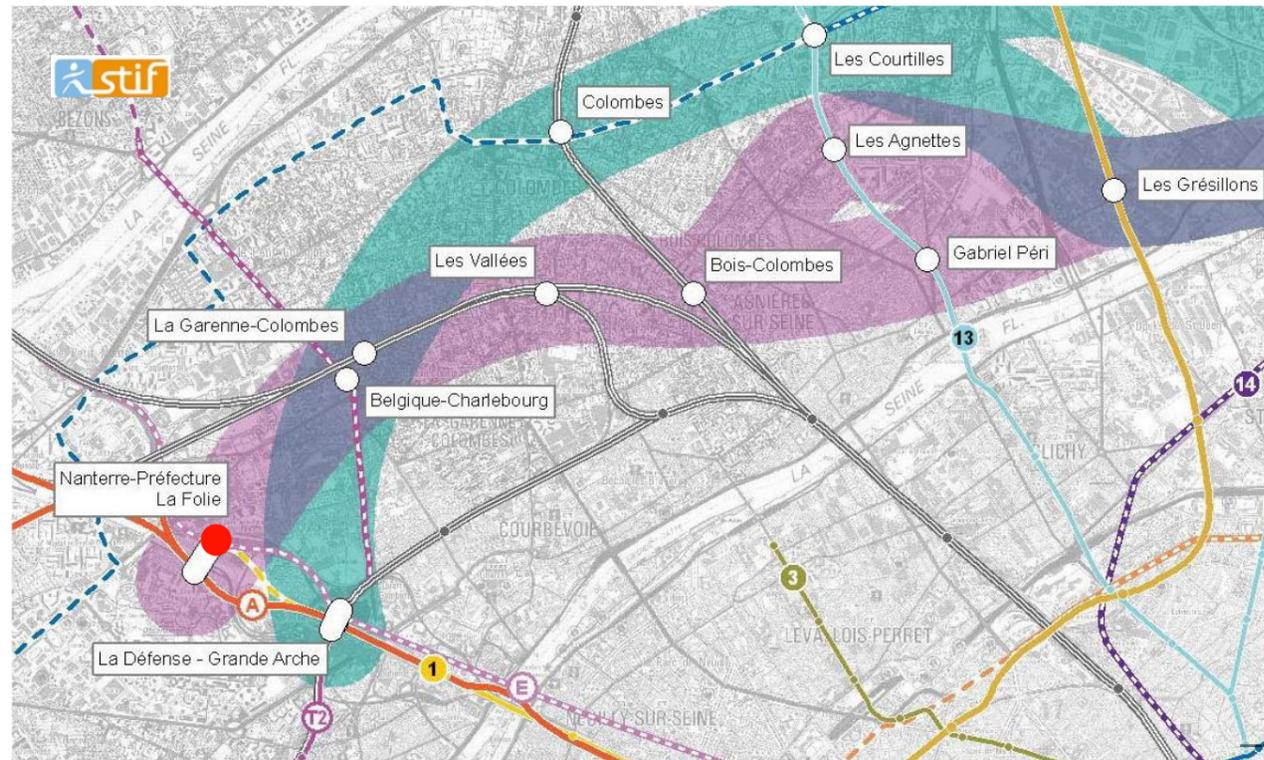
Une étude sous MOA RFF, commandée par l'EPAD et réalisée par INGEROP et SETEC en 2006 avait identifié 2 tracés pour EOLE avec une gare à La Défense, soit derrière le centre commercial des Quatre Temps (dans la «boîte qui avait été réservée pour la ligne 1 du métro»), soit sous le boulevard extérieur, au sud de la Grande Arche.

INGEROP réalise actuellement une étude commandée par l'EPASA. Un point d'étape récent permet d'envisager la faisabilité de réaliser une gare entre le CNIT et la gare RER A, voire sous le CNIT. Une telle implantation serait plus favorable que les 2 hypothèses de 2006 pour 2 raisons:

- plus grande proximité avec les gares RER A, M1 et Groupe II;
- débouché possible du tunnel EOLE plus à l'est dans le faisceau de La Folie (et dans l'axe de ce faisceau), ce qui élargit très nettement le champ du possible pour implanter la gare EOLE de La Folie et les installations techniques de retournement et de garage des trains.

une gare à La Folie qui serait desservie au passage (sans retournement en mode nominal) par 8 trains Seine Aval <-> Evangile et qui serait terminus/ origine de a priori 12 trains banlieue est <-> La Folie.

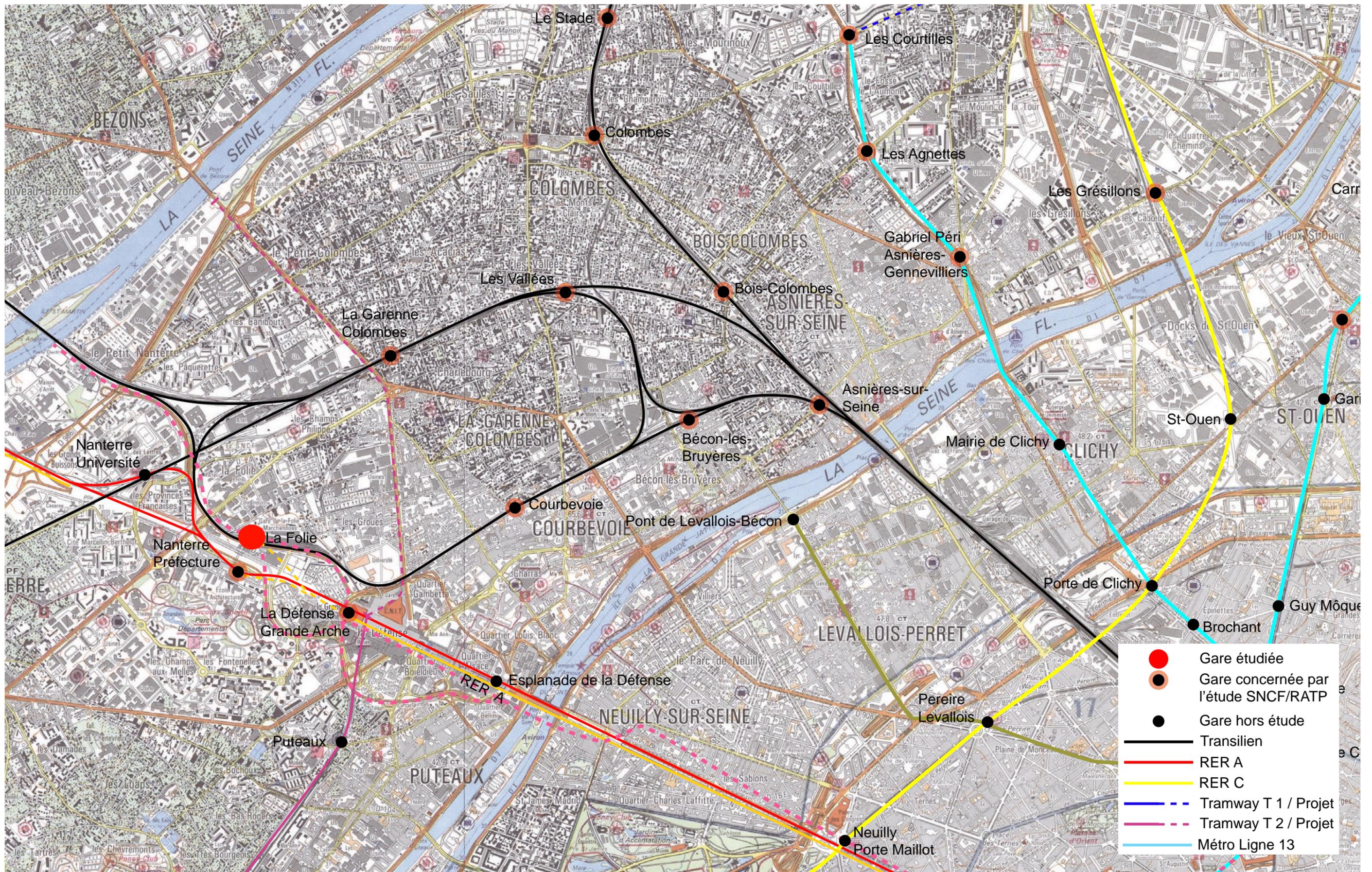
Cette gare, très attendue par les aménageurs de l'EPASA, pourrait offrir une correspondance avec le RER A (gare de Nanterre Préfecture) et avec l'éventuel prolongement de la Ligne 1 du métro.



Arc Nord-Ouest :
RER A Nanterre -
RER B Saint-Denis

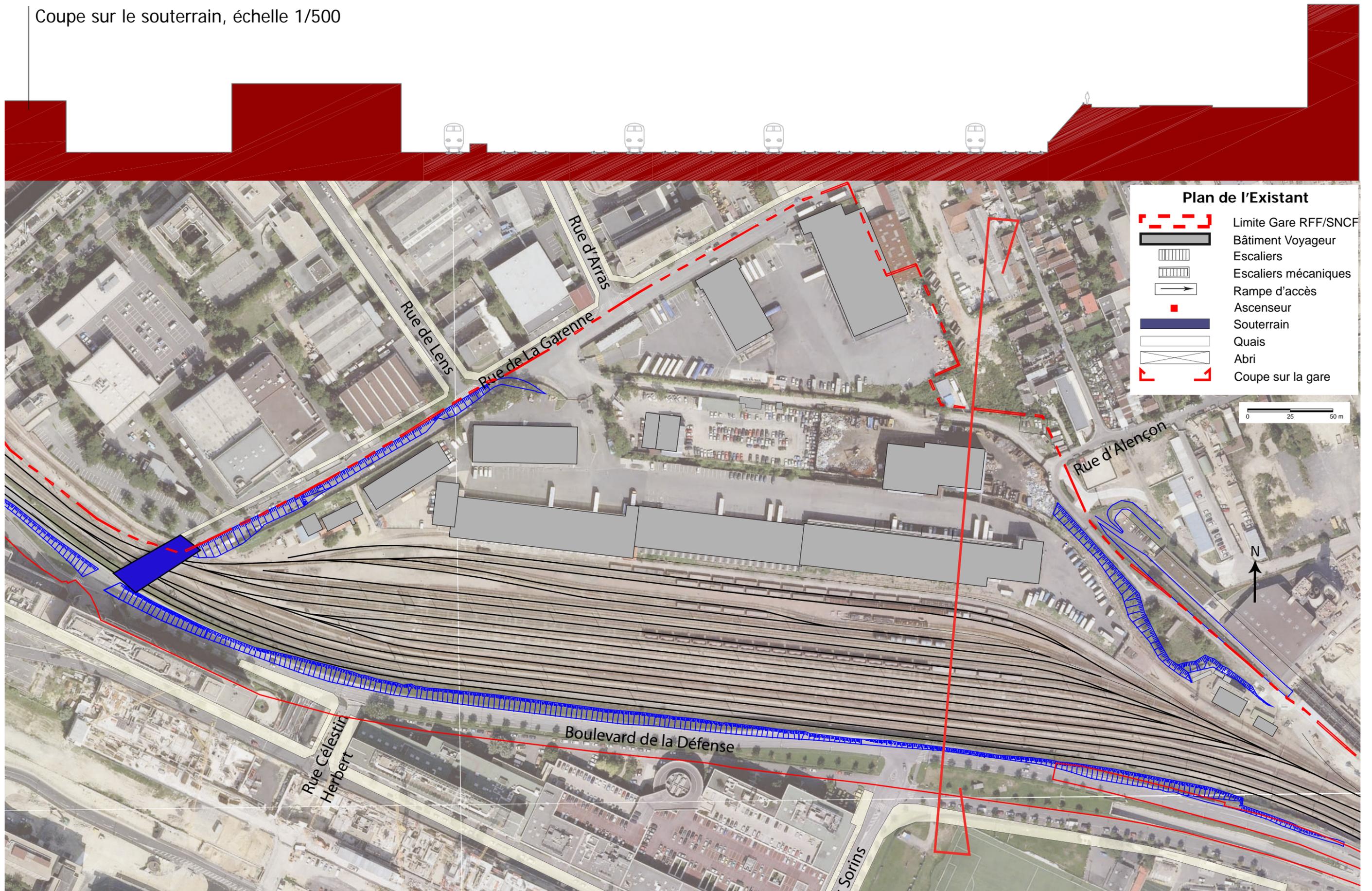


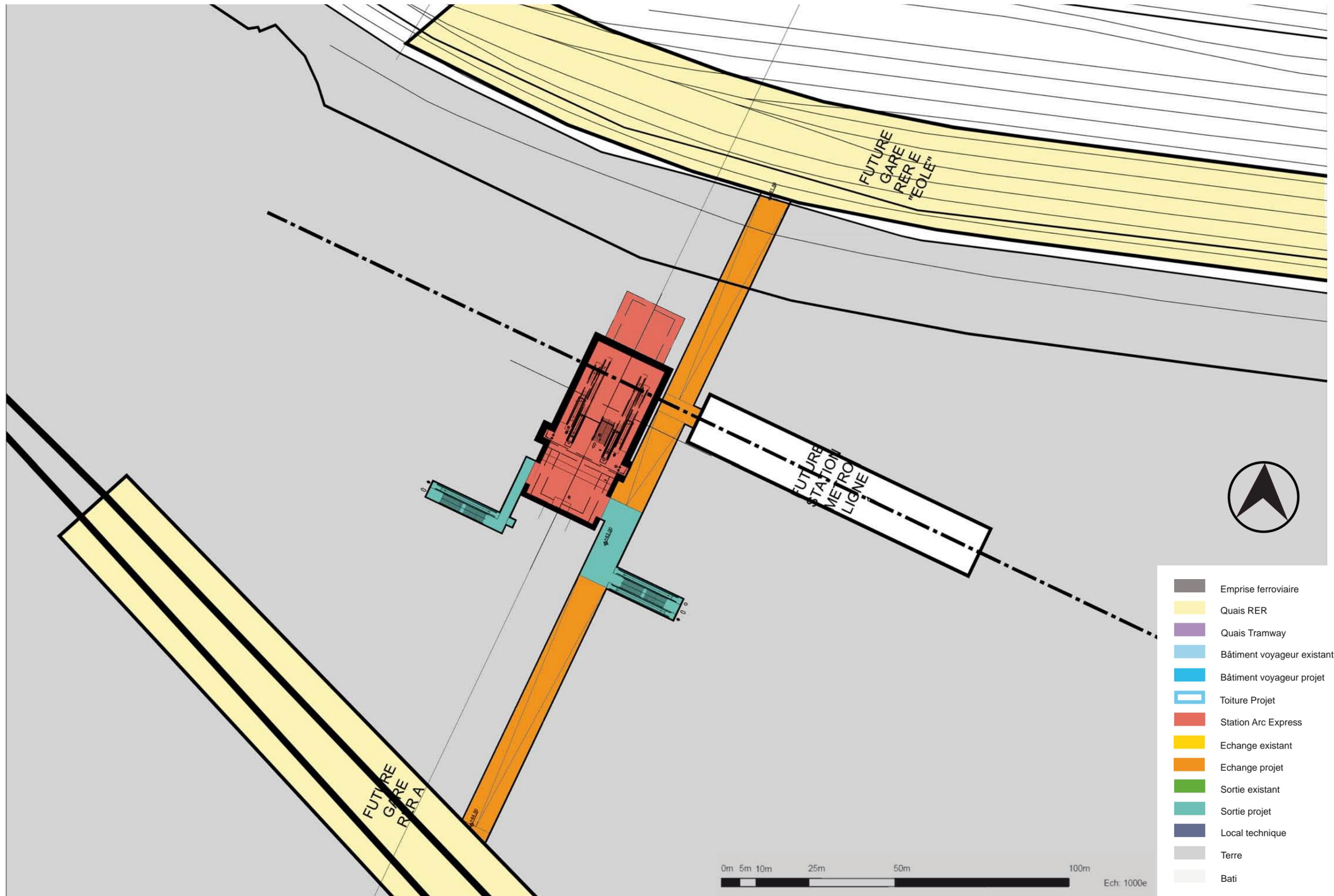
Photographie aérienne



- Gare étudiée
- Gare concernée par l'étude SNCF/RATP
- Gare hors étude
- Transilien
- RER A
- RER C
- - - Tramway T 1 / Projet
- - - Tramway T 2 / Projet
- Métro Ligne 13

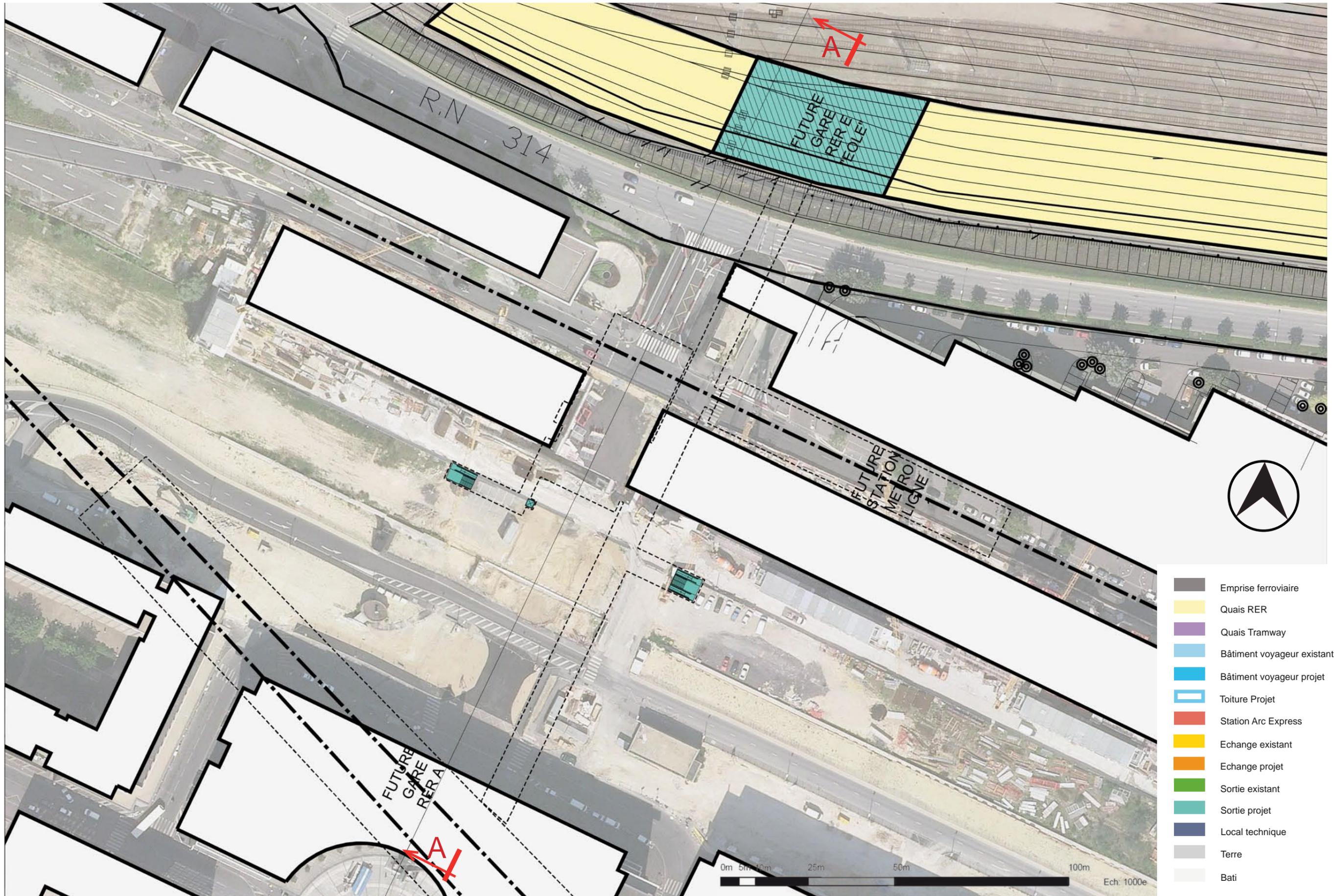
Coupe sur le souterrain, échelle 1/500



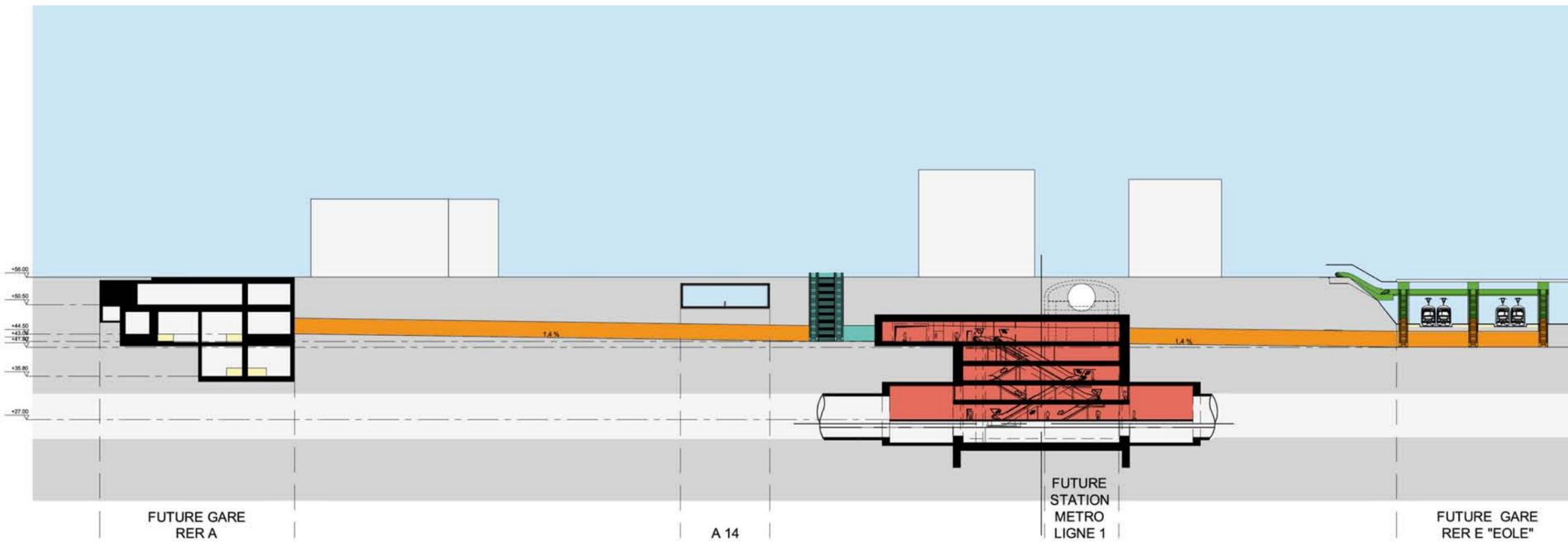


- Emprise ferroviaire
- Quais RER
- Quais Tramway
- Bâtiment voyageur existant
- Bâtiment voyageur projet
- Toiture Projet
- Station Arc Express
- Echange existant
- Echange projet
- Sortie existant
- Sortie projet
- Local technique
- Terre
- Bati





- Emprise ferroviaire
- Quais RER
- Quais Tramway
- Bâtiment voyageur existant
- Bâtiment voyageur projet
- Toiture Projet
- Station Arc Express
- Echange existant
- Echange projet
- Sortie existant
- Sortie projet
- Local technique
- Terre
- Bati



- Emprise ferroviaire
- Quais RER
- Quais Tramway
- Bâtiment voyageur existant
- Bâtiment voyageur projet
- Toiture Projet
- Station Arc Express
- Echange existant
- Echange projet
- Sortie existant
- Sortie projet
- Local technique
- Terre
- Bati

